

Ils ne veulent plus payer le gaz utilisé

Par caroline, le 27/05/2008 à 19:20

Bonjour,

j'ai vendu ma maison en janvier. Nous avons remis un peu de gaz dans la cuve avant de partir. Il était question avec les nouveaux propriétaires qu'ils nous remboursent le gaz non utilisé. Il n'y avait pas de problème au début d'ailleurs ils ont réglé la vidange de la fosse sceptique que nous leur déduisions du prix du gaz. Vers fin février, j'ai eu la propriétaire au téléphone me demandant si je pouvais attendre un peu pour le chèque. J'ai accepté. Mais hier ne voyant toujours pas de réglement je les ai contacté et le propriétaire m'a annoncé qu'il ne comptait pas nous rembourser. Certes la somme peut paraître petite mais pour moi ça compte (220€). Je lui ai dis que je prendrai contact avec le notaire mais celui ci nous dit que rien n'a été acté donc je ne sais pas quoi faire pour récupérer mon argent. Ai-je des recours?

Merci d'avance pour votre réponse